L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

Bureaux—No. 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.
DIMANCHE MATIN, 16 MAI.

Causerie Scientifique.

M. Vélain. L'histoire naturelle à l'île Saint-Paul; configuration des îles Saint Paul et Amsterdam; les Otaries et les Mioulongs; mœurs du phoque à trompe. — Amour des phoques pour la propriété; exemples semblables chez d'autres animaux: le chat et le chien. Histoire fantastique des phoques: le moine et l'évêque de mer, d'après Rondelet. La pieuvre géante. — MM. W. de Fonvielle et Trouvé: les ascensions à grande hauteur.

M. Vélain, notre courageux naturaliste envoyé à l'île Saint-Paul en même temps que la mission astronomique, a été plus heureux que cette dernière. Il rapporte de son voyage un assez grand nombre de renseignements et de faits intéressants qu'il a recueillis sous forme de Mémoire et dont il a donné lecture à l'Académie des sciences et à la Société de géographie.

L'île Saint-Paul et l'île d'Amsterdam qui n'en est éloignée que de vingt lieues dans la direction du Nord, sont toutes deux l'œuvre de deux volcans éteints. Elles sont toutefois de date récente et appartiennent à la période géologique actuelle. Vers l'Est, le cratère de l'île Saint-Paul présente une solution de continuité, comme un véritable effondrement, qui permet à la mer un libre accès au centre, où elle forme une sorte de lac intérieur. Quelques sources d'eau thermales, qui émergent çà et là du terrain volcanique de l'île, en rappellent l'origine ignorée; et, vers le Nord, s'aperçoivent des fissures livrant passage à un dégagement gazeux abondant. Une chose digne de remarque, c'est qu'à chaque marée la température du lac intérieur s'élève d'une manière très sensible. Tout semble manifester que les forces volcaniques ne sont en quelque sorte qu'assoupies, et qu'il faudrait bien peu de chose pour les exciter, les réveiller et leur faire reprendre leur antique activité.

Quant à l'île d'Amsterdam, elle est presque sur tous ses points entourée d'une haute et formidable ceinture de falaises considérablement élevées. Leur hauteur atteint cinq à six cents mètres, c'est-à-dire qu'elle dépasse de plus de six fois les falaises de Dieppe, de Fécamp ou d'Etretat. Ce n'est que du côté du Nord-Est que ces roches abruptes s'inclinent suffisamment pour offrir un abordage relativement facile. Le sol de cette île est de beaucoup plus tourmenté que celui de sa voisine. Une herbe épaisse le recouvre presque entièrement, et celle-ci se décomposant sur place y forme sur plusieurs points des dépôts bourbeux déjà assez abondants pour pouvoir être exploités. Çà et là s'ouvrent des cavernes immenses dont quelques-unes ont plus de trente mètres d'élévation.

Les principaux habitants de ces îles sont les otaries et les mioulongs, animaux de la grande famille des phoques. M. Vélain en a tué plusieurs non sans danger. Car lorsque l'on veut s'emparer de ces animaux, le fusil ne suffit pas; l'épaisse couche de graisse qui recouvre leur corps amortit les coups, et le phoque blessé fuit vers la mer, où il se précipite avant qu'on ait pu l'atteindre. Il faut donc le surprendre pendant son sommeil et l'attaquer face à face à l'aide d'un bâton ou d'un épieu. Le phoque se défend avec courage; il cherche à mordre, ses dents sont robustes, aiguës, tranchantes et les blessures qu'elles font sont cruelles et dangereuses.

Le mioulong ou macrorhin ou phoque à trompe possède un singulier ornement qui lui a valu le nom d'éléphant marin qu'on lui donne aussi quelquefois. Son nez, du moins celui du mâle à l'époque des amours, c'est-à-dire vers le mois d'octobre, se pare d'un prolongement membraneux et érectile, élastique, long quelquefois d'un pied et qui offre beaucoup plus d'analogies avec la membrane qui pend du nez du dindon qu'avec la trompe de l'éléphant. Quoi qu'il en soit, cette trompe est pour ce macrorhin une arme défensive; il en use comme d'un bouclier pour parer les coups qu'il pourrait recevoir sur la pointe du nez et ces coups lui sont toujours mortels. Les mâles se livrent annuellement de furieux combats au mois d'octobre et c'est aussi à cette époque de l'année que ce singulier ornement leur vient au bout du museau. Il tombe ensuite et repousse l'année suivante. Chose semblable arrive à un grand nombre d'animaux. Ils n'ont que des ornements éphémères qu'ils acquièrent et perdent tous les ans.

Le phoque à trompe est de dimensions énormes. Sa longueur est de huit à dix mètres et sa grosseur varie de cinq à six mètres pour la circonférence. Il n'est pas rare de voir des individus dont le poids de la chair seule atteint et dépasse même 800 kilogrammes.

Ce phoque, comme la plupart de ses congénères, est, en dehors de l'époque de l'amour qui est signalée plus haut, d'un naturel doux et paisible; il montre même une assez grande indolence. Il est sociable et vit en troupe composée d'un nombre assez considérable d'individus. Quand ils sont à terre et qu'ils dorment au soleil, couchés étendus sur des lits de varechs ou dans des bourbiers, un des leurs, placé sur un monticule d'où il domine ses compagnons, fait sentinelle et à la moindre apparence de danger, il avertit ses compagnons par des cris et des hurlements de détresse.

Le phoque, dont on peut voir de nombreux spécimens au Jardin d'acclimatation, est, après le chien, l'un des animaux de la création les plus remarquables par leur intelligence. Quand on a pris le phoque très jeune, il s'apprivoise aisément, reconnaît la voix de son maître et lui obéit avec docilité. Toutefois il est difficile de lui faire perdre l'habitude de manger ses aliments sous l'eau. Aussi faut-il avoir soin de mettre toujours à sa portée un baquet rempli d'eau, où il va porter sa nourriture pour la dévorer. Sans cette précaution on le verrait bientôt périr d'inanition. L'eau, d'ailleurs, est son véritable élément. A terre, à cause de l'enveloppement presque total de ses membres par la peau, qui ne laisse sortir que les cinq doigts reliés entre eux par une membrane, il ne peut se mouvoir qu'avec difficulté. Il rampe plutôt qu'il ne marche. Aussi passe-t-il la plus grande partie de son existence dans l'eau et ne vient-il à terre que pour dormir et se reposer au soleil.

Alors, quoique en troupes et vivant d'ailleurs en bonne intelligence avec leurs semblables, ils font preuve d'un grand amour de la propriété. Chaque mâle entouré de son troupeau de femelles, se retire sur un coin de rocher tapissé de mousses, et là il est chez lui, il est seul le maître et malheur à tout imprudent compagnon qui tenterait de s'établir sur la place qu'il a choisie pour sa demeure et celle de sa famille. C'est son domicile, et il n'y permet aucun intrus. Celui-ci serait repoussé violemment et chassé avec fureur.

De pareils exemples se remarquent également parmi nos races domestiques. Je connais une maison où un chat et un chien vivent en bonne intelligence. Chacun d'eux a coutume de se chauffer et de dormir dans un coin de la vaste cheminée de la cuisine: le chien à droite, le chat à gauche. Le chien, je ne sais pourquoi, à plusieurs reprises voulut s'emparer de la place choisie par le chat. Pendant que celui-ci était occupé à manger ou guettait les souris, vite il s'empressait de prendre la place de son ami; et lorsque celui-ci revenait et voulait reprendre sa place, il faisait mine de résister, il grondait; mais, fort de son droit, le chat insistait, il miaulait: d'abord piteusement, il semblait prier, supplier, il exposait ses raisons, disait au chien, dans son langage, que c'était lui, chat, qui avait choisi les places, qu'il avait préféré l'autre coin et qu'il devait laisser celui-ci à lui chat, qui d'ailleurs n'avait fait que prendre le coin dédaigné; puis il jurait et finalement levait la patte, et d'un coup de griffe bien appliqué chassait l'intrus de la place indûment occupée. Le chien finissait par comprendre, et loin de se révolter, de se fâcher et d'user de ses crocs formidables, il se levait, à regret, il est vrai, mais il se levait et allait reprendre le coin opposé. Jamais le chat ne chercha en aucune circonstance à s'emparer du poste que le chien s'était réservé. Sans doute craignait-il que celui-ci n'y mît pas tant de formes, de douceur, et de délicatesse que lui. Il se fût montré plus brutal, car alors il eût eu pour lui, outre la force, le droit.

Beaucoup de faits semblables pourraient être cités et démontreraient amplement que l'amour de la propriété est un instinct de nature aussi fort, plus fort même peut-être chez les animaux que chez les hommes.

Les phoques, avec leur corps allongé, leur tête ronde, leurs grands yeux ronds à fleur de tête, peuvent de loin, lorsqu'ils nagent dans les flots agités de la mer, produire l'illusion d'un homme. C'est aussi, en effet, ce qui a eu lieu. Les anciens en ont fait des monstres marins, tels que les Sirènes et les Tritons. Au moyen âge, avec les idées religieuses qu'on avait alors, on en fit des moines et des évêques. Voici ce qu'en dit Rondelet, un naturaliste du seizième siècle (*Histoire entière des poissons, avec leurs pourtraicts au naïf*):

"De notre temps, en Norvège, on a pris un monstre de mer après une grande tempête, lequel tous ceux qui le virent incontinent lui donnaient le nom de Moine, car il avait la face d'homme, mais rustique et malgracieuse, la tête rase et lize; sur les épaules, comme un capuchon de moine, deux longs ailerons au lieu de bras; le bout du corps finissait en une queue large. Ce monstre, jeté par les flots et la tempête de la mer sur la plage, fut recueilli au lieu nommé Diess, près d'une ville nommée Denelopock. J'en ai vu un semblable à Rome, ne différant en rien du mien. Entre les bestes marines, Pline fait mention de l'homme marin et de Triton comme choses non feintes. Pausanias aussi fait mention du Triton.

"J'ai veu un pourtraict d'un autre monstre marin à Rome, où il avait été envoyé avec lettres par lesquelles on assurait pour certain que l'an 1531, on avait veu ce monstre en habit d'évesque, comme il est pourtraict pris en Pologne et porté au roi dudit pays, faisant certains signes pour monstrer qu'il avait grand désir de retourner en la mer, où, étant amené, se jeta immédiatement dedans."

Si l'on ouvre la plupart des auteurs de ce temps-là on trouve partout des histoires semblables, et l'on rencontre même de très longues dissertations sur le point de savoir si l'espèce de capuchon qui recouvre la tête du phoque converti en moine est une mitre d'abbé à la mode des pays sous-marins, ou bien tout simplement un capuchon de capucin ou de franciscain. Je dois à la vérité de dire que ce dernier avis prévalut d'ailleurs. Quant à l'évêque, il excita l'attention universelle. Lorsque les pêcheurs polonais l'aperçurent, il était couché sur le dos les mains jointes sur la poitrine; il ne disait mot. En vain ceux-ci lui parlèrent-ils, il ne daigna jamais répondre; sans doute ne savait-il pas le polonais: il ne comprenait que la langue qu'il faut parler aux poissons. On voulut le faire lever et le montrer pour de l'argent dans la ville la plus proche; on l'y porta. Mais on fût si émerveillé de sa tenue modeste, de son air calme, grave et réfléchi, de la manière recueillie, résignée et pleine d'onction, en quelque sorte, dont il joignait ses mains sur sa poitrine qu'on en eut pitié et qu'on le reporta en toute hâte vers la mer, où s'étant jeté, il disparut aussitôt.

Il ne faut point s'étonner de la crédulité étonnante de ces pauvres gens ignorants. Ils voyaient des mystères et des merveilles partout. Et nous-mêmes, dans notre siècle où la science a fait tant de progrès et tant élargi le cercle de nos connaissances, sommes-nous moins enclins que ces grands pêcheurs à croire aux choses merveilleuses. Nous nous rejetons sur d'autres objets. Nous croyons, je ne dis pas tous heureusement, au somnambulisme, au spiritisme, et notre folie, pour être aussi sincère, n'en est pas plus raisonnable que celle de tous ces gens-là.

Mais en voilà assez sur ce point. M. Vélain, outre les phoques, a recueilli et rapporté un grand nombre d'autres animaux curieux. Il eût voulu joindre aux nombreux objets de sa collection une pieuvre géante qu'un puissant raz de marée avait jetée assez loin sur la plage. Depuis le bout du cornet jusqu'à l'extrémité de ses tentacules, elle mesurait une longueur de plus de sept mètres. Mais lorsque l'on tenta de soulever le monstrueux animal à l'aide de fortes cordes passées sous le ventre, il se rompit en exhalant une odeur infecte. L'intrépide naturaliste dut abandonner ce cadavre en putréfaction et se résigner à en recueillir seulement quelques parties: la tête, le cartilage central et un bras qu'il met sous les yeux de l'Académie. Ces débris seront conservés dans la collection de la Sorbonne.

—

Malgré l'épouvantable catastrophe du *Zénith*, les aéronautes n'ont pas renoncé à s'élever à des hauteurs considérables au-dessus du sol. Aussi beaucoup de personnes ont-elles fait part à la Société de navigation aérienne des moyens qu'elles ont imaginé pour pénétrer dans les régions mortelles de notre atmosphère. De ces moyens plus ou moins ingénieux et pratiques, je n'en citerai que deux. L'un, celui de M. Wilfrid de Fonvielle, est fondé sur l'expérience et la longue pratique qu'a son auteur des ascensions aérostatiques. Il consiste à s'élever doucement jusqu'à sept mille mètres, distance qui paraît être jusqu'ici la hauteur limite qu'on ne peut dépasser sans danger, et là de ne faire d'abord que de très courtes excursions vers des régions plus élevées en jetant de faibles quantités de lest, en égrenant le sable à la main. Le ballon ne s'élancerait pas d'un seul coup vers l'atmosphère raréfiée des hautes régions; il aurait une marche suivie, saccadée, progressive. Il s'élèverait comme une balle qu'un joueur reçoit sur sa raquette et qu'il fait rebondir de plus en plus haut. Les aéronautes s'habitueraient ainsi peu à peu à respirer dans un air de plus en plus rare et s'arrêteraient dès que l'influence asphyxiante d'une trop grande dépression amènerait des symptômes alarmants. Cette marche à suivre est assurément l'une des plus sages et des plus pratiques.

L'autre système est dû à M. Trouvé, électricien bien connu. Il transporte à la navigation aérienne le scaphandre et la cloche à plongeur. De même que, pour pénétrer dans un milieu irrespirable pour l'homme, tel que l'eau ou l'air rempli de fumée des caves lorsqu'elles sont envahies par les flammes d'un incendie, on revêt un costume isolant et aménagé de telle sorte que l'on puisse faire parvenir à celui qui l'a revêtu l'air nécessaire à sa respiration, de même M. Trouvé imagine un scaphandre aérien communiquant, à l'aide d'un tube, avec un réservoir rempli d'air suffisamment comprimé. Le tout est disposé de telle façon qu'à quelque hauteur il s'élève, l'aéronaute conserve autour de son corps une atmosphère identique à celle qui le baigne à la surface de la terre. Un appareil ingénieux permet de rejeter au dehors l'acide carbonique produit par la respiration. L'inventeur prétend que, grâce à son vêtement et à son réservoir d'air, on pourra combiner les choses de telle sorte que, tout compte fait, l'aéronaute s'élèvera sans danger jusqu'à une hauteur de quinze mille mètres.

Des expériences pour vérifier l'efficacité de ce système vont être instituées à la Sorbonne. M. Trouvé s'enfermera dans la chambre de fer de M. Paul Bert, et s'y soumettra à des dépressions successives. On saura ainsi expérimentalement quelle confiance on doit avoir en ce nouvel appareil, et quel degré de sécurité il apportera aux aéronautes futurs.

Ce dernier système a déjà été plusieurs fois proposé, et jusqu'ici il avait toujours été dédaigné, non pas que les appareils présentés par les précédents inventeurs de cette originale application du scaphandre et de la cloche à plongeur se fussent trouvés le moins du monde défectueux, loin de là. Si l'ingénieur Toselli et le capitaine de vaisseau Trève ont eu chacun la douleur de voir leurs projets délaissés, la raison en est bien simple. Le besoin de leurs ingénieux appareils ne s'était jamais fait sentir. Actuellement ils sont de mise. Il est probable qu'on va se livrer à leur égard et conjointement avec l'appareil de M. Trouvé, à des essais comparatifs qui permettront de déterminer la valeur de chacun d'eux.

Il est possible cependant que tout cela devienne inutile, car, quelle nécessité oblige à pénétrer dans les régions de l'atmosphère où l'air est irrespirable aux poumons humains? Si ce n'est que pour doser l'acide carbonique, on n'en comprend guère l'utilité. Les résultats de la première ascension ont été pour ainsi dire négatifs et doivent être rejetés, attendu que le chimiste avait disposé sa prise d'air au-dessous de la nacelle. L'acide carbonique provenant de la respiration des cinq hommes qui se trouvaient placés au-dessus se dissolvant dans l'air intérieur, et venant s'ajouter à ce qu'il possédait déjà, faussait tous les résultats. Or, dans de telles recherches, si l'on désire obtenir quelque chose de sérieux, on doit avec soin écarter toutes les causes, toutes les chances d'erreur. Ce serait donc au-dessus du ballon, ou tout au moins à quelques mètres au-dessous de la nacelle, qu'il faut puiser l'air dans l'atmosphère avant de le faire *barbotter* dans la liqueur potassique. La seconde expédition s'est terminée comme l'on sait. Les tubes à potasse ont été brisés, deux aéronautes y ont trouvé la mort et l'altitude de 8,400 mètres, d'après les baromètres témoins a été dépassée.

Ces baromètres, dont l'idée première est due, si je ne me trompe, à M. Regnault, sont ingénieusement conçus. Ils consistent en un tube en U, dont une des branches, fermée à la lampe, contient une certaine quantité d'air à la pression extérieure; l'autre branche reste ouverte. Toutes deux contiennent du mercure, dont le niveau à terre est le même dans les deux branches. Dès que l'air s'élève, la pression atmosphérique diminue, et l'air emprisonné dans la branche fermée se dilate et presse sur le mercure, le fait descendre d'une quantité proportionnelle à la diminution de pression. Mais les choses sont disposées de telle sorte que la portion de mercure sortie de la branche fermée, n'y puisse plus rentrer. On a ainsi d'une façon rigoureuse le minimum de pression auquel l'appareil a été soumis, c'est-à-dire le maximum d'élévation atteint par l'aérostat. Divers appareils du même genre ont été construits, et c'est par leur examen comparatif que l'on évaluera exactement la hauteur à laquelle les hardis aéronautes se sont élevés.

L. CHARMOUCE.

FEUILLETON.

LA CAPE ET L'EPÉE.

PAR AMÉDÉE ACHARD.

SECONDE PARTIE.

LA TOISON D'OR.

LI—Suite.

— Attendez!.... Il n'y a donc entre nous, ce me semble, qu'une question à débattre, ou, pour mieux dire, qu'un moyen à trouver pour nous entendre?

Un éclair passa dans les yeux du chevalier.

— Que penseriez-vous, à votre tour, si j'ajoutais que, de mon côté, il n'est rien que je ne fasse pour vous prouver ma reconnaissance?

— Rien?

— Rien.

La poitrine de Léonora se gonfla, et reprenant haleine:

— M. de Montestruc libre, s'il vous plaît de quitter la France, ma fortune est à votre disposition.

Loudéac secoua la tête.

— J'ai peu de besoins, dit-il d'un air hypocrite, ce que j'ai suffit à mes goûts modestes.

— J'ai des amis, des parents à la cour du duc de Savoie, reprit la princesse; ils vous prêteront leur appui et vous pousseront dans la carrière des armes, où votre valeur vous permet d'aspirer à tout.

Cette fois le chevalier sourit, et faisant un même geste de refus:

— L'ambition m'a toujours fait défaut, répliqua-t-il; que faut-il à un gentilhomme qui porte l'épée? Le droit de se dévouer à une cause juste et de mourir en la défendant. Non! non! ni richesses, ni dignités; rien de tout cela ne me tente.

— Que voulez vous alors?

— Vous!

Le mot partit comme une balle; le chevalier venait de prendre les mains de Léonora.

La princesse ferma les yeux à demi. Ses lèvres se mirent à remuer comme si intérieurement elle eût murmuré une prière.

— Oui, vous que j'adore, reprit-il impétueusement, vous qui avez toutes les séductions, toutes les beautés, vous dont la seule présence fait passer des frissons dans mes veines!

Il était à ses genoux; elle le regarda fixement:

— Et à ce prix, il sera libre? reprit-elle.

— Oui, je vous le jure, mais à ce prix seulement.

— Même si je voulais qu'il le fût tout de suite?

— Soit.

Le chevalier s'était levé! Il se dirigeait vivement vers la porte, lorsque se ravisant:

— Mais vous, ma parole tenue, quelle garantie ai-je que vous tiendrez la vôtre? N'est-ce pas un piège que vous tendez à ma bonne foi?

— Ne suis-je pas chez vous, avec vous? Faites que M. de Montestruc soit libre, [illegible] à cheval, seul, sur cette route [illegible] son flanc, aussi [illegible]

— La [illegible] qui brille au sommet de cette chapelle?

[illegible]

— Sur ma foi de chrétienne et le salut de mon âme, M. de Montestruc en sûreté je vous le jure, morte ou vivante, je serai à vous!

— Attendez donc! cria Loudéac.

[illegible] Léonora, livide colla son front à la vitre par où elle voyait la route blanche qui courait vers la Loire. Son cœur battait à l'étouffer.

— Libre! libre! disait-elle, il sera libre!

Des minutes qui lui semblaient éternelles s'écoulaient. Enfin des pas résonnèrent dans la pièce voisine, et Loudéac reparut. Il se plaça auprès d'elle, devant la fenêtre, sa main sur son épaule:

— Regardez, dit-il.

Léonora ouvrit les yeux tout grands. La lune, qui brillait au plus haut du ciel, inondait la nuit de sa clarté. Un cavalier se montra sur la route, à cheval, l'épée au flanc.

— Ne le reconnaissez-vous pas? reprit Loudéac; je lui ai dit d'enlever son manteau quand il serait en face de cette fenêtre où il verrait une lumière.

En ce moment le cavalier qui passait sur la route rejeta sur son épaule le manteau qui le couvrait. Un nuage flotta devant les yeux de la princesse.

— Ah! oui, c'est lui! c'est bien lui! murmura-t-elle.

— Je vous l'avais juré!....

Loudéac, qui s'était penché vers elle, passa un bras autour de sa taille. Elle chancela, et tandis que d'une main elle se soutenait à l'un des barreaux de la fenêtre, de l'autre elle prenait dans sa chevelure la longue épingle d'or. Cependant, le chevalier l'attirait vers lui.

— Non! non! reprit-elle, attendez qu'il soit sur l'autre rive, là-bas, à l'extrémité de ce pont, que vous voyez....

— Vous faites de moi ce que vous voulez, reprit le chevalier qui colla ses lèvres sur le cou de la princesse inclinée.

Ce baiser lui donna l'impression d'une morsure, ses genoux fléchirent, et elle dut se cramponner à la fenêtre pour ne pas tomber.

Cependant le cavalier, que son cœur suivait, s'enfonçait dans la transparence de la nuit. Bientôt sa silhouette s'effaça au milieu des clartés flottantes qui baignaient la campagne. Le galop de son cheval sonna quelque temps dans le silence de l'espace, puis s'éteignit. La princesse alors approcha de la place que la bouche de Loudéac avait effleurée d'un baiser sa main armée d'une épingle d'or et en déchira l'épiderme. Soudain une gouttelette de sang y parut.

— Adieu! murmura-t-elle.

— A qui parlez-vous?

— A lui, à moi! reprit-elle d'une voix étouffée.

Loudéac la prit dans ses bras et la fit glisser vers le fauteuil qu'elle avait quitté. Elle s'y laissa conduire en se traînant.

Quand elle y fut assise, il se mit à ses pieds. Elle resta immobile avec un sourire vague sur les lèvres, les paupières à demi closes, agitées de légers tressaillements. Elle semblait ne pas entendre ce que disait le chevalier, ne pas le voir. Il l'attira sur son cœur, elle s'y laissa tomber inanimée, les lèvres livides.

— Mais qu'avez-vous? s'écria-t-il, effrayé de sa torpeur.

La princesse parut se réveiller comme d'un songe, et le regardant:

— Que vous avais-je dit? murmura-t-elle avec effort; n'avais-je pas juré que vous m'auriez vivante ou morte? Eh bien! je meurs!

Il sentit ses mains inertes se refroidir entre les siennes; il voulut la soulever; la tête appesantie de Léonora roula sans force sur son épaule et son corps, d'où la vie se retirait déjà, resta sans mouvement entre ses bras. Effaré, il la laissa retomber.

— Ah! cette goutte de sang! fit-il en regardant la tache rouge qu'elle avait au cou.

L'épingle d'or que la princesse tenait encore à la main s'échappa de ses doigts glacés et, en tombant sur le parquet, rendit un son métallique qui le fit tressaillir.

— Morte! elle! dit-il à demi voix.

Il se baissa pour ramasser cette épingle et subitement la rejeta comme s'il eût craint pour lui-même le trépas qu'elle venait de subir.

Epouvanté, Loudéac se mit à marcher par la chambre, haletant, fiévreux, n'osant pas tourner les yeux vers ce cadavre, et cependant attiré par son immobilité et sa pâleur de marbre. Un jour verdâtre qui se glissait vers la fenêtre en faisait paraître la forme raide plus livide encore et l'entourait de clartés sinistres. Le chevalier tremblait comme s'il avait eu froid. Ce silence qui l'entourait lui faisait horreur et il n'osait appeler.

Soudain une rumeur éclata; des pas précipités retentissaient dans la cour et les escaliers d'où montait un grand bruit de voix. Il courut vers la porte, criant: "N'entrez pas!...." mais cette porte s'ouvrit violemment et un homme s'élança dans la chambre.

M. de Loudéac reconnut M. de Saint-Ellix. C'était M. de Saint Ellix, en effet, que nous avions laissé revenant sur ses pas, sur la route d'Orléans et suivant la princesse à la piste. A son arrivée à Beaugency, il avait appris qu'elle s'était rendue chez M. de Loudéac, et poussé par une crainte invincible, redoutant tout de cet homme, il y pénétrait à son tour.

Ses regards firent le tour de la chambre et tombèrent sur Léonora.

Il fit un bond, la souleva dans ses bras, l'appela, et tout frémissant passa les mains le long de son corps comme pour y surprendre un reste de vie. La bouche était muette, le front livide. Terrible il se redressa.

— Misérable! s'écria-t-il, qu'as-tu fait d'elle?

— Moi! moi! fit Loudéac hors de lui, la tête perdue; est-ce que je sais! Elle est venue.... C'était pour M. de Montestruc qu'elle aimait, vous savez... Que n'eût-elle pas fait pour lui? Le prisonnier délivré... je l'ai trouvée morte....

Mais déjà le marquis s'était élancé vers la porte qu'il verrouillait, et d'un geste violent mettant l'épée à la main:

— Ah! bandit, je te tiens; il faut que je te tue! cria-t-il.

Et il fondit sur Loudéac.

Cette attaque furieuse tira le chevalier de cette espèce de torpeur dans laquelle il était tombé et qui tenait de la folie. Il arracha sa rapière du fourreau et le combat commença âpre, violent, silencieux.

Personne ne songeait à les déranger; on s'était aperçu de l'évasion du captif et un grand tumulte régnait partout. Parmi les coquins à qui sa garde était confiée, les plus hardis se répandaient çà et là pour essayer de rejoindre M. de Montestruc ou de découvrir quelque trace de sa fuite; les autres n'osaient en informer le chevalier.

Dans les conditions où ce duel farouche mettait aux prises Loudéac et le marquis, il ne pouvait être long. Le fer visait au cœur; l'un voulait tuer, l'autre était presque las de vivre, mais ne voulait pas mourir sans frapper. Tous deux portaient des coups plus qu'ils ne cherchaient à les parer. Bientôt des taches rouges parurent sur leurs vêtements; le bout des deux épées faisait voler des gouttes de sang.

Un instant vint où le marquis sentit que ses forces s'épuisaient, mais il avait devant lui un adversaire qui chancelait. Il prit son temps et se jeta sur lui avec la furie d'un homme qui veut en finir. Son fer rencontra la poitrine du chevalier et s'y enfonça tout entière, mais lui-même atteint d'un coup terrible laissa échapper l'arme qui l'avait vengé. Loudéac venait de tomber lourdement, le nez par terre, les bras ouverts; son front toucha les pieds du marquis, une convulsion agita ses membres et il resta roide.

Un dernier sourire éclaira le visage de M. de Saint-Ellix et, se traînant vers celle qui ne le voyait pas et ne l'entendait plus, il se coucha à ses pieds; ses lèvres où flottait encore un reste de souffle cherchèrent les mains glacées que rien ne devait plus réchauffer, et dans l'attitude de l'adoration, heureux de sentir sa vie s'écouler, puisque celle qu'il aimait ne vivait plus, pressé contre ses genoux, il attendit la mort.

Presque à la même heure, et dans cet étroit espace où toutes les passions les plus violentes se donnaient carrière, où la haine, la jalousie, l'ambition, le dévouement, l'amour, la colère, la ruse, l'amitié, se poursuivaient, se cherchaient, s'évitaient, Briquette arrivait à Chambord accompagnée de Coquelicot, de l'Anguillet et de Pimprenelle, tandis que Montestruc ignorant du sacrifice auquel il devait sa liberté y courait par un autre côté. La comédienne, à qui le souvenir de M. de Chivry donnait le frisson et qui tremblait de le voir surgir à tous les pas, ne fut un peu rassurée qu'en voyant les tourelles élégantes du château de François Ier s'élancer du milieu des futaies.

Briquette, qui à la grande surprise de Coquelicot s'était munie d'une valise au moment de quitter Paris, s'arrêta dans l'hôtellerie la plus voisine de Chambord et au grand étonnement de ses compagnons, qui comptaient les minutes, s'enferma dans une chambre pour y goûter, disait-elle, quelques instants de repos dont elle avait grand besoin. Bientôt après, et tandis que Coquelicot pour calmer son impatience, déjeunait sur le pouce, allant et venant devant l'auberge et donnant au diable ce sommeil intempestif, il vit venir à lui un page qui portait la livrée bleue et blanche du roi, et qui, le saluant, lui demanda avec politesse s'il n'avait pas vu sur la route des valets de chiens conduisant une meute.

Coquelicot se hâta d'avaler une bouchée de pain et de jambon qu'il broyait entre ses dents, et s'exposait de n'avoir rien aperçu, ni gens ni bêtes, lorsqu'un éclat de rire l'interrompit.

— Je vois, dit Briquette, que personne ne me reconnaîtra par ici, puisque tu ne m'as pas reconnue. En route maintenant, je suis sûre, avec un peu d'audace, d'arriver jusqu'à Mlle de La Vallière, et ce n'est pas dans la poche d'un petit page que M. de Chivry s'avisera de chercher les papiers qu'il a perdus....

Un quart d'heure après, elle avait franchi les grilles du parc, une demi-heure après, les portes du château, et le poing sur la hanche, d'un air délibéré, se dirigeait vers l'appartement de Mlle de La Vallière, qu'elle se fit indiquer adroitement. Presque aussitôt elle l'aperçut qui sortait d'une galerie entourée de quelques femmes. Hardiment, Briquette s'approcha d'elle et, le chapeau à la main, s'inclinant:

C'est un message que je suis chargé de vous remettre pour le service du roi, madame.

(A continuer.)

DEMANDE D'AGENTS DANS TOUTES LES VILLES DU SUD, POUR LA CÉLÈBRE MACHINE A COUDRE, DE WHEELER [illegible]

M. JULES TARDOS, successeur de la maison EDMUND DEXTER & SONS, de Cincinnati, Ohio, et propriétaire du Bitter [illegible]

JULES TARDOS, Jr.

J. DESCA,
ANCIENNE MAISON L. MOULOR,
No. 55...RUE VIEILLE-LEVÉE...No. 55
(Anciennement Bienville.)
Manufacture à vapeur de:
TABAC A FUMER ET A PRISER,
Et Importeur de:
CIGARES DE LA HAVANE, TABAC A CHIQUER, PIPES &c.
12 déc—1an Nouvelle-Orléans.

ANT. CARRIÈRE, O. CARRIÈRE, E. L. CARRIÈRE.
A. Carrière & Co.,
NÉGOCIANTS-COMMISSIONNAIRES,
IMPORTATEURS DE VINS, EAUX-DE-VIE &c. &c.
No. 48, rue Vieille-Levée.
REÇOIVENT régulièrement: Vins en barriques et en caisses, ordinaires et fins, Porto et sherry, huiles d'olives, &c.
Avances faites sur consignations, à ses amis à Londres, Liverpool, Havre et Bordeaux.
20 sept—1an

GEO. MERZ,
BRASSERIE DU VIEUX CANAL,
Angle Toulouse et Villeré, Nlle-Orléans.
PAR suite de la demande toujours croissante de sa BIÈRE et de son ALE, [illegible]

VAPEURS.

Pour l'été.

Mandeville et la Nlle-Orléans. Steamers de la malle des Etats-Unis.

Pour Mandeville, Louisbourg, Madisonville et Covington. Le beau steamer de marcheur CAMELIA, capitaine Wm. Hanover, partira, ainsi qu'il est ci-dessous, le LUNDI et le JEUDI [illegible] le SAMEDI [illegible] DIMANCHE [illegible] MERCREDI [illegible]

C. M. SORIA, Aux Nos 15 et 20 de la rue de l'Union. 14 mai.

Excursion régulière du Dimanche et du Mercredi.

Pour Mandeville, Louisbourg et Madisonville. Le beau steamer à basse pression et de la Malle des Etats-Unis, CAMELIA, Capitaine Hanover, fera régulièrement, le DIMANCHE et le MERCREDI, des excursions aux susdites villes. Il partira du Lac tous les DIMANCHES, à l'arrivée du convoi de 7 heures et demie du matin, et le MERCREDI à l'arrivée du convoi de [illegible] Prix: $1, aller et retour. Pour plus de détails, s'adresser à C. M. SORIA, Agent, Au No 20 de la rue de l'Union. 8 avril—3m

Chemin de fer de la Nouvelle-Orléans et du Texas — Donaldsonville, Bayou Goula, &c. Le bateau à vapeur FRANK MORGAN, partira, du pied de la rue [illegible] JEUDI [illegible] C. E. PAYNE, Agent. C. H. ALLEN, Directeur-général.

Vicksburg.

Départ régulier [illegible] NATCHEZ [illegible] JNO. TANNEY [illegible] HITE & CARLIN [illegible]

Nouvelle-Orléans et Grand-Ecore Packet. Jour de départ, tous les samedis, à 5 P. M. Pour Fort de Russey, Barbin, Norman, Alexandrie, la Rivière aux Cannes, Montgomery, [illegible] R. SINNOTT, capitaine [illegible] HITE & CARLIN [illegible] ADAMS & WORK [illegible]

OPELOUSAS. Départ régulier tous les Mercredis à 5 h. [illegible] W. Burton, capitaine [illegible]

POUR LES OPELOUSAS. Départ, tous les Samedis, à 5 h. P. M. [illegible] HITE & CARLIN [illegible] LOW & McPEAKE [illegible]

ARRANGEMENT D'ÉTÉ. Paquebot semi-hebdomadaire, régulier de Baton-Rouge, Plaquemine et la Côte. [illegible]

Paquebot de la Côte et de Lafourche [illegible] HENRY TETE [illegible]

Pour la Côte au-dessus de la ville [illegible] MARY [illegible] Capitaine J. A. [illegible]

Paquebot de la côte et du College [illegible]

VAPEURS

COMPAGNIE GENERALE [illegible]

PAQUEBOTS-POSTE FRANÇAIS [illegible]

STEAMERS DU HAVRE

[illegible]

Compagnie de Vapeurs du Lloyd de l'Allemagne du Nord.

[illegible] PRIX DU PASSAGE [illegible] F. STOCKMEYER & CO., Agents. [illegible]

Steamers de la ligne White Star

[illegible] A. K. MILLER & CO., Agents. [illegible]

STEAMERS—STATE LINE.

[illegible]

Pour New York directement.

[illegible]

POUR VERA CRUZ.

[illegible] CITY OF MEXICO [illegible] CITY OF MERIDA [illegible] CITY OF HAVANA [illegible]

Philadelphia via la Havane.

[illegible]

CHEMINS DE FER.

Chemin de Fer Pontchartrain.

[illegible] C. E. ALLEN [illegible]

[illegible]

GRAND CHEMIN DE FER de la Louisiane et du Texas, de Morgan.

[illegible]

Compagnie d'Assurance du Peuple de la Nouvelle-Orléans.

[illegible]

ETAT DE SITUATION de la Germania National Bank de la Nouvelle-Orléans.

[illegible]

ASSURANCES.

[illegible]

Compagnie d'Assurance de l'Union de la Nlle-Orléans.

[illegible]

Commercial Insurance Company of New Orleans.

[illegible]

La Compagnie d'Assurance TEUTONIA

[illegible]

ASSURANCES.

COMPAGNIE D'ASSURANCE de la Nouvelle-Orléans.

[illegible] J. W. HINCKS, Secrétaire. [illegible]

Home Mutual Insurance Company de la Nouvelle-Orléans.

[illegible]

BILAN de la Banque Germania Nationale de la Nouvelle-Orléans.

[illegible]

[illegible] Register in Bankruptcy.

[illegible]

ASSURANCES.

Compagnie d'Assurance Mutuelle des Marchands de la Nlle-Orléans.

[illegible] RUE DU CANAL. [illegible]

Compagnie d'Assurance Mutuelle du Commerce.

[illegible]

Grand Etat de Situation

[illegible]

Avis aux Contribuables.

[illegible] JOHN T. DUBOUR [illegible]

Notice to the Public & Taxpayers.

[illegible]